



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonction publique et réforme de l'Etat : équipements

Question écrite n° 68871

Texte de la question

M. André Aschieri appelle à nouveau l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat sur le sens de sa question n° 63782. Ainsi qu'il le précisait dans sa première question, il souhaite connaître les dispositions qui ont été prises au sein de l'administration de son propre ministère et non celui de l'environnement, afin de connaître les politiques qui ont été menées pour réduire la pollution de son parc automobile. Le ministère de l'environnement propose aux administrations de l'Etat depuis plusieurs années déjà, un programme dit de « verdissement de l'administration » et a intégré ces préoccupations au sein de son administration. Aussi, il souhaite connaître dans quelle mesure il a répondu concrètement au sein de sa propre administration à ce programme dont l'intérêt sanitaire et environnemental n'est plus à souligner.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68871

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6429